

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Cinéma	
Titre du module	Production diplôme (Greenlight) - Mémoires techniques	
Code	3CVci21	BACI303016F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 6	
Crédits ECTS	7	
Prérequis	150 crédits ECTS	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Cet atelier, dédié à la mise en production des films de diplôme, familiarise les étudiant·es en Réalisation aux métiers de producteur·rice, directeur·rice de production, régisseur·régisseuse et assistant·e réalisateur·rice, ainsi qu'aux liens entre les différentes professions. Les étudiant·es qui présentent un travail de diplôme en Scénario approfondissent l'écriture et la production d'une scène/séquence issue de la v1 en cours (à tourner). Les étudiant·es qui présentent un travail de diplôme en Image ou en Son approfondissent leurs savoirs sur les différents métiers (assistant·e caméra, assistant·e réalisation, métiers du son, etc.) dans le cadre d'exercices imposés. Ces ateliers visent la maîtrise des compétences dans l'option choisie, comme spécialiste et à différents postes sur le tournage d'un ou de plusieurs films. Les étudiant·es produisent un dossier de préparation de tournage lié à l'image ou au son qu'ils·elles soumettent à leur enseignant·e. Dans le cadre de ce module, les étudiant·es bénéficient également d'interventions ponctuelles relatives aux enjeux RSE permettant une sensibilisation aux questions sociales et sociétales liées à la réalisation de films.
Contenu et formes d'enseignement	A l'issue de rendez-vous individuels et réguliers avec les enseignant·es, l'autorisation de partir en tournage (Greenlight) est délivrée (ou pas). L'atelier permet d'évaluer si l'étudiant·e a appréhendé de façon exhaustive la préparation de son film (par exemple: constitution du budget, castings et repérages). Les étudiant·es qui présentent un travail de diplôme en Scénario approfondissent l'écriture et la production d'une scène/séquence issue de la v1 en cours (à tourner). Les étudiant·es qui présentent un travail de diplôme en Image ou en Son sont accompagnés à chaque étape de la préparation du film de diplôme, en prévision du tournage et pour être en mesure de répondre aux demandes techniques et artistiques du film. Un mémoire de spécialisation scénario, image et/ou son) leur est également demandé, lequel doit développer une réflexion artistique et technique liée au domaine choisi. Ce module comprend également un cours sur les mécanismes de production en Suisse et en Europe, les associations professionnelles (ARF, SFP, SSFV, GARP, ARC, etc.), les organes de promotion des films (Swiss Films), les circuits de distribution des oeuvres et le rapport aux festivals.
Formes d'évaluation et de validation	Les compétences des étudiant·es en Réalisation sont évaluées par un jury sur la base du dossier de production et d'un budget conforme à la somme allouée par l'ECAL. La réussite de cet atelier est obligatoire pour partir en tournage. Les étudiant·es en Image, en Son et en Scénario rendent compte régulièrement à leur tuteur·rice de l'avancée de leur travail de préparation (constitution de l'équipe technique, repérages, découpages, choix de matériel, questions et propositions

	diverses, etc.). La réussite de cet atelier est obligatoire pour partir en tournage (pour l'option Scénario : tournage de la scène). Quant à l'évaluation du mémoire de spécialisation, l'évaluation a lieu à l'issue du tournage, en même temps que le jury de diplôme (3CVci22) Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum pour chacun des deux travaux.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par une refonte du dossier de production, du dossier image et son et/ou du budget corrigeant les lacunes constatées. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	Elie Grappe, Sonia Rossier, Jean-Guillaume Sonnier, Valentina Novati, Bruno Deville et Deborah Helle (coordination d'intimité)

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	1 septembre 2026	Par	Paolo Moretti